

Le médecin au fusil

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 34

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211474>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jusqu'ici, à part le bleu intense du ciel, rien dans le paysage n'annonce des contrées méridionales. Pour avoir un avant-goût du Midi, il faut descendre dans l'Antigorio en prenant par la cascade de la Tosa. Cette chute passe pour la plus belle de l'Europe, après celle du Rhin. Elle tombe de deux cents mètres de hauteur, entre des forêts de mélèzes où ses blancs nuages d'écume font un effet merveilleux. Mais, après une longue journée de marche, quel enfer pour la plante des pieds que l'horrible pavé du raidillon qui la longe !

Du bas de la cascade, on atteint en deux petites heures, à travers une contrée verdoyante et fraîche, le village d'Andermatten ou d'Alla Chiesa. Toutes les bourgades de ce vallon portent un nom allemand et un nom italien. Par le genre de ses constructions, Alla Chiesa rappelle les villages haut-valaisans. Mais l'hôte de son unique petite auberge avait bien le type et la vivacité des races latines.

Sa femme, ses filles et la servante étant allées faner par la montagne, il remplissait seul la maison de sa personne sémillante, remuante et pétulante. Le mal était que lorsqu'on avait besoin de lui, jamais on ne le trouvait ; car il était à la fois caviste, sommelier, cuisinier, portier et valet de chambre. A voir tomber dans sa maison déserte quatre voyageurs à la fois, il semblait qu'il eût un peu perdu la tête. Le souper fut toute une affaire. Ces messieurs prendraient-ils du rostbeef, du pâté, du poulet, des truites de la Tosa ? Il se faisait fort de nous servir un repas d'ambassadeurs, car il avait traité l'évêque de Novare en personne, et monseigneur daigna louer son talent de maître queux. Ou bien ces messieurs se contenteraient-ils d'une *minestra* à la paysanne, de cervelle au beurre noir, de *gnocchi* aux tomates farcies ?

Vu l'embarras du choix, nous lui laissâmes carte blanche, à la condition qu'il nous apprêtât des mets du pays et que cela ne traînât pas trop, car nous avions l'estomac dans les talons. Que le lecteur nous pardonne ces menus détails gastronomiques, c'est par eux que nous fûmes initiés à certains traits du caractère italien.

Deux longues heures se passèrent ; il faisait nuit noire. Enfin, nous fûmes cérémonieusement introduits à la salle à manger, la *sala da pranzo*, dit notre hôte en se regorgeant. C'était une petite chambre de très modeste apparence, au plafond bleu de Prusse où volaient des hirondelles, et dont les parois représentaient en couleurs crues la cascade de la Tosa, vue d'en-bas, d'en-haut, de gauche et de droite. Sur la table, quatre chandelles, une par convive, faisaient reluire le vide des assiettes. Quant à l'aubergiste, il rayonnait dans un grasseux habit à queue de morue, endossé pour la circonstance.

— *Antispasto, signori?* nous demanda-t-il ; c'est-à-dire prenez-vous du hors-d'œuvre.

— Oui, oui, mais quel hors-d'œuvre ?

— *Sardelle con pomi d'oro.*

Va pour les *sardelle con pomi d'oro!*

Ce que c'était, nous n'en savions rien ; mais nous fûmes séduits par ces mots d'une si éclatante sonorité.

— *Subito, subito!* fit le maître de céans en pirouettant sur ses talons.

Et bientôt, sur une serviette bien blanche, en un plat orné de persil, l'hôte nous apporta avec majesté de ces sardines à l'huile qu'on trouve dans toutes les épiceries et qui nageaient dans un vague jus de tomates. Puis vint, comme plat de résistance, une montagnette de riz jauni au safran. Des pièces de fromages variés terminèrent le festin.

Mais le poulet, les *gnocchi*, le pâté, les truites de la Tosa, et le reste ? Tout cela n'existait que dans la trop fertile imagination de notre aubergiste. Vide était le garde-manger, et dans le vivier ne frétillait pas le moindre fretin. Ce qu'il nous en avait dit était pour nous convaincre de

la joie qu'il aurait ressentie à nous régaler s'il en avait eu les moyens. Que si pourtant ces messieurs voulaient l'honorer de leur présence deux ou trois jours encore, ils vivraient comme des rois !

Le bonhomme parlait avec une grâce, une mimique si enveloppante, que nous ne lui en voulûmes guère de nous avoir mis l'eau à la bouche. Et nous allâmes nous coucher en le priant de nous donner à déjeuner à six heures du matin.

— *Caffè? Cioccolata?* (du café? du chocolat?)

— *Caffè al letto!* répondit le plus italianisant d'entre nous, croyant dire « du café au lait ».

— *Davvero?* (tout de bon?) s'exclama l'hôte en manifestant le plus grand étonnement.

Nous apprîmes alors que pour « café au lait » on dit *caffè e latte* et qu'en demandant du *caffè al letto*, nous voulions bonnement qu'on nous portât le déjeuner au lit.

La salle aux peintures criardes dut résonner longtemps des éclats de rire qu'engendra la bévue du philologue de la bande.

(A suivre)

V. F.

LA ROUTINA

(Patois de Panex)

Dis bon paisan qu'avont praeu à mœudrè fasavot portà le satzon i mouelin per on âno que Djanet, le valotè, tsanpèvé devant lui.

On sa étai acouèlhai su le râté de la poura betiè; la granna d'on lau et 'na groche pierra por teni le balan de l'autro.

On dzor, Djanet ublhè de mouessi la pierra den le sa que l'acouè dinse su l'âno.

On enpartia de la granna va d'on lau, l'autra de l'autro, et le sa sè tint on ne pœu mi.

— Père, père, que crié, veni-vai vito avezâ!

Le père, qu'a cru que le sa s'airè degrouechâ et que danave, u bin que l'âno avâi lequa et s'airè trossâ 'na piouta, arevè tot épouairia entervâ cen que lai avâi.

— Avezâ-vai, dit Djanet, l'è ublhâ de bouetà la pierra, et le sa se tint tot parai!

Le père l'avezè soce, solavè le sa, virè i tor de l'âno, et tot en sacosen la tète, dit :

— Djanet, lai a de la metzanthe enquie deden, sen cen le satzon rebatèrè tuis lou cou!... Ton pèregran bouetâvè la pierra, ton père assebin, e i l'entondzo de la rebouetà de suite; s' te ne le fé pa, l'aré la fredaïne.

Et Djanet, quemèn son pèregran et son père, a rebouetà la pierra den le sa.

Avezâ-vai, vezin et ami, se la routina ne fé pa soven portâ — de cé, de lé — 'na pierra de troua!

DULEX-ANSERMOZ.

LES BAILLIS AU PAYS D'ENHAUT

Au commencement de l'an 1556, il fut question à Berne d'envoyer un bailli pour régir les quatre communes du bailliage de Gessenay (Gessenay, Rougemont, Château-d'Oex, Rossinières). Mais du Conseil des Deux-Cents personne n'osait entreprendre cette tâche, « non pas tant à cause de leur rusticité que principalement de l'idolâtrie du peuple ». Enfin Rodolphe de Graffenried se dévoua. « Ayant gouverné le peuple deux ans en douceur et patience, il fut rappelé à Berne à cause de la pesanteur de son corps ».

Les baillis prenaient habituellement possession de leur nouveau bailliage accompagnés d'une nombreuse suite de seigneurs et de gens de cheval ; il y avait présentation, discours, installation au château de Rougemont ; la même scène se répétait dans les autres communes du bailliage ; le souvenir s'en est conservé à Château d'Oex, où une maison des Quartiers possède encore la « chambre des baillis ».

La chronique dit peu de chose du caractère des seigneurs baillis ; sur la plupart d'entre eux elle est muette ; ils ne dépassaient la moyenne ni en bien, ni en mal ; le peuple pensait sans doute un peu comme ce bon La Fontaine :

Notre ennemi, c'est notre maître,
Je vous le dis en bon français.

Car ce n'était pas l'obéissance seule qu'on devait aux baillis ; chaque année des impôts indirects venaient encore peser sur le pays. Un compte de la commune de Château d'Oex de 1773 nous apprend que :

1° L'on donne annuellement à la dame baillive, lors de l'appréciation des focages¹ un louis d'or neuf, soit 40 florins ;

2° Outre cela, il y a le repas du nouvel-an, qui se monte ordinairement à une assez bonne somme ;

3° Les étrennes du nouvel-an au seigneur bailli ;

4° Une belle vache lors de son installation au bailliage ;

5° Les fromages que le conseil trouve à propos d'envoyer aux vieux seigneurs baillis à Berne.

Quand les pommes de terre furent introduites dans notre vallée, vers la fin du 18^{me} siècle, les baillis voulurent prélever la dime sur ce nouveau produit du sol. Grande opposition à Rossinière, où les paysans s'en allèrent consulter leur vénérable pasteur, le doyen Henchoz pour savoir si le nouveau comestible était un légume. « Pas du tout, leur répondit le ministre, ce n'est pas un légume, c'est une solanée ». Et les paysans, forts de cette réponse, refusèrent obstinément de laisser dimer leurs pommes de terre. LL. EE. prirent fort mal cette plaisanterie et envoyèrent même le trop savant botaniste en prison.

LOUIS DIVORNE.

ROBINET FIT LA LESSIVE

(RONDE DE 1724)

ROBINET fit la lessive
Par un matin qu'il pleuvait ;
Il la coule, il la lave,
La porte même au séchoir.
Faites trétous pour vos femmes
Ainsi que fait Robinet.

Il revint à son ménage
Pour bercer l'enfant qui braie.

Un jour Robinet s'avise
Qu'il en avait par trop fait.

Il a pris une houssine,
Dessus sa femme frappait.

« Eh ! quoi, madame la bête,
» Serai-je toujours valet ?

» Eh ! quoi, madame la bête,
» Serai-je toujours valet ?
» Vraiment, je serai le maître
» Ou bien vous direz pourquoi. »
Faites trétous pour vos femmes
Ainsi que fait Robinet.

Le médecin au fusil. — Feu le professeur B. rencontrant à la gare centrale le docteur Z., qui avait un fusil, lui dit :

— Où allez-vous donc ?

— Voir un malade à Sugnens.

— Il paraît que vous avez peur de la malquer.

¹ Le focage (de focus, feu, foyer) était un impôt prélevé sur chaque maison ou frêle, c'est-à-dire sur toute toiture à deux pans où l'on faisait du feu. C'est afin de diminuer cet impôt en le répartissant sur plusieurs ménages que nos ancêtres avaient construit ces vastes maisons, beaucoup plus larges que hautes, où trois, quatre familles et même plus, trouvaient asile.